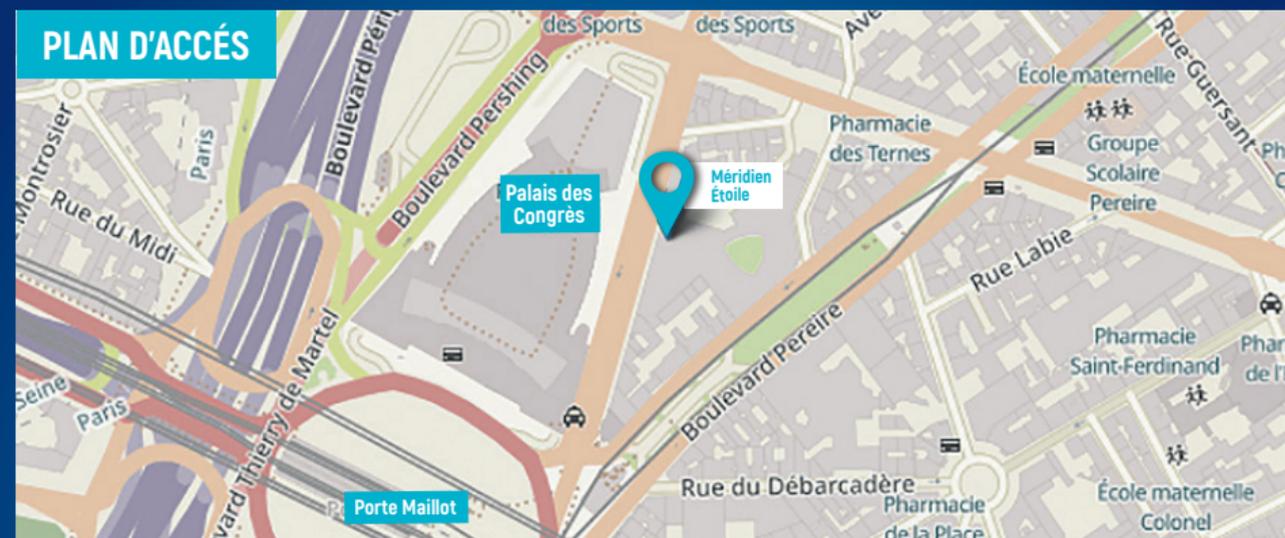


PLAN D'ACCÈS



HÔTEL «LE MÉRIDIAN ÉTOILE»



81, bd Gouvion Saint-Cyr - 75017 PARIS

INVITATION

11 MAI 2025

SOIRÉE SYMPOSIUM

Du «BIEN VOIR»
au «VOIR (en étant) BIEN»

LE MÉRIDIAN ÉTOILE
81, bd Gouvion Saint-Cyr
75017 PARIS

Merci de vous rapprocher de votre représentant pour lui confirmer votre présence.

www.ophtalmic-compagnie.fr

Ophtalmic
COMPAGNIE



Ophtalmic
COMPAGNIE





18h30 Introduction

18h35 Présentation lentille Ophtalmic Sweet 1 Day Progressive

Présentation cas clinique en vidéo par le Dr Lucie Nielloud

18h45 Sécheresse oculaire et lentilles de contact

Dr Valérie Elmaleh - Les signes cliniques et les traitements adaptés aux lentilles de contact

18h55 Sécheresse oculaire en consultation clinique

Dr Serge Doan - Comment améliorer le confort des patients souffrant de sécheresse oculaire

19h05 Innovations Ophtalmic Compagnie en sécheresse oculaire

Du «BIEN VOIR» au «VOIR (en étant) BIEN»



Docteur Lucie Nielloud

Ophthalmologiste
Membre SFOALC



Docteur Valérie Elmaleh

Ophthalmologiste
Vice présidente
SFOALC



Docteur Serge Doan

Ophthalmologiste Hôpital
Bichat et Fondation
Rothschild
Ambassadeur TIFOS



19h10 Sécheresse oculaire et chirurgie

Dr Cati Albou Ganem - Innovation dans le traitement de la sécheresse oculaire après la chirurgie
Présentation de la **QMR® Technologie**

19h20 DMLA et compléments alimentaires

Pr Eric Souied - L'intérêt du complément alimentaire dans la prise en charge de la DMLA

19h30 Innovation Ophtalmic Compagnie en compléments alimentaires

19h45 Apéritif dinatoire



Docteur Cati Albou-Ganem

Ancienne vice-Présidente SFO
Ancienne Présidente de la SAFIR
Présidente et fondatrice de la SoFem
Chirurgien Ophtalmologiste



Professeur Eric Souied, MD, PhD

Professeur en ophtalmologie
Chef du service d'ophtalmologie de
l'Hôpital Intercommunal de Créteil et de
l'Hôpital Henri Mondor
Membre du CNU d'ophtalmologie

Ophtalmic
COMPAGNIE



Cette invitation ne vaut pas convention. Une convention d'hospitalité est établie avec chaque professionnel de Santé, dans le respect des dispositions des articles L.1453-3 et suivants du code de la santé publique. Conformément aux articles R.1453-3 et R.1453-4 du code de la santé publique, tous les avantages procurés lors de l'évènement seront rendus publics au titre de la transparence des relations entre les professionnels de santé et Ophtalmic Compagnie. Ophtalmic Compagnie, Bâtiment Eddington, ZA de Paris Nord 2 - 33 Rue des Vanesses - CS 55306 Villepinte - 95940 Roissy CDG Cedex. RCS Bobigny B 352.490.544.00041 Inv-Sympo2025-03.2025-V1

